

[Text]

department to publish such a book. I know it is difficult to make a bilingual book, if you try to do everything in writing, but there are ways of doing that. There is a brewery printing one for Quebec that shows signs rather than words, and I think it is very easy to make this in bilingual form.

Since this big upsurge, some of your departmental heads have stated that private enterprise has entered this field and they are very happy that this is happening because provincial governments, even the federal government, could not cope with this because everyone does not travel to these national or provincial parks—they travel through different areas across Canada.

I am concerned about the province of Ontario where they intend through a municipal act, possibly to permit municipalities to charge a campground owner \$30 per month per lot per season. If a person who is seriously operating a campsite and has, let us say, 200 campsites, it would increase his taxes around \$3,000 over and above his business tax, municipal tax, licensing, and everything else. I think this would be detrimental to the tourist trade, if this happens. They presently have in the act \$20 per month for camp lots, but this is actually for mobile homes, which is a different thing. A mobile home is not a place where people camp.

**The Chairman:** You will appreciate, Mr. Rock, that this does not come within the powers of the Minister appearing before us.

**Mr. Rock:** I am trying to ascertain whether there is any relationship between our tourist department and that of the Department of Tourism and Information of the Province of Ontario. Could we not bring this to their attention? In fact, the Ontario Department of Tourism and Information is worried about this too, because it is a municipal act that is doing this.

• 1640

The people in charge of tourism here should bring it to the attention of the Municipal Affairs Department. This may be detrimental too. If the municipalities do start increasing the charges to camp owners from \$2 and \$3 and \$3.50 to \$5 and \$6, this is the end of the tourist trade when it comes to camping in Canada or in this province. I think this is serious and this is why I want to bring this up.

I would like your comments on my suggestion about publishing a camp guide for the whole of Canada rather than for campsites on the Trans-Canada highway—a bilingual one, I should say.

**Mr. Pepin:** Mr. Rock raised at least four questions. The first one is operation of campsites. That would be either a provincial responsibility or a responsibility of Mr. Chrétien. His second question is a good one and it deals with camping equipment. We may have officials of the department reporting on that. The third question he raises, obviously for Mr. Wallace, is on travelling information with reference to this particular booklet on Canadian camping. Then he raises a fourth question, which is federal-provincial relations in the field of tourism. We will let Mr. Wallace deal with the last two.

[Interpretation]

partent en vacance au Canada en tirant des remarques plus que jamais auparavant, je crois qu'il est nécessaire que notre ministère publie un tel ouvrage. Je sais qu'il est difficile de publier un livre bilingue si vous voulez tout faire par écrit, mais il y a bien sûr des moyens de le faire. Il y a une entreprise au Québec qui utilise plutôt des images des signes que des mots et je crois que ceci est facile à mettre sous une forme bilingue sous cette forme.

Du fait qu'il y a un grand engouement pour le camping, vous avez indiqué que certains chefs dans votre ministère ont déclaré que des entreprises privées se sont lancées dans ce domaine et sont très heureux que ceci se soit produit car les gouvernements provinciaux—même le gouvernement fédéral—ne pourraient faire face à cette situation car tout le monde ne voyage pas pour se rendre dans des parcs nationaux ou provinciaux—on voyage par tout le Canada.

Ce qui m'inquiète, c'est que la province de l'Ontario a l'intention de passer une loi municipale pour permettre aux municipalités de faire payer aux propriétaires d'un terrain de camping \$3 par mois par terrain par saison. Si cette personne qui exploite très sérieusement des lieux de camping, dispose disons de 200 lieux de cette sorte, ce qui augmenterait ses impôts d'environ \$3,000 en plus de la taxe d'affaire qu'il doit acquitter les taxes municipales et des droits de permis et tout le reste. Je crois que tout ceci serait très fâcheux pour le tourisme si ceci se produisait. Dans la loi actuellement on a prévu \$20 par mois par terrain de camping, mais c'est en fait ce qui concerne les maisons mobiles qui sont tout à fait une chose différente.

**Le président:** Vous vous rendez compte, monsieur Rock, que ceci n'entre pas dans le cadre du mandat du ministre qui comparait devant vous.

**M. Rock:** J'essaie de m'assurer, j'essaie de savoir s'il y a des rapports entre notre ministère du Tourisme et de l'Information de la province de l'Ontario. Ne pourrions-nous pas porter ce fait à leur attention? En fait, le ministère du Tourisme et de l'Information de l'Ontario s'inquiète de cette situation aussi car il s'agit d'une loi municipale qui prévoit ceci.

Les personnes responsables du tourisme devraient porter cela à l'attention du ministère des Affaires municipales. Cela peut-être nuisible aussi. Si les municipalités commencent à augmenter les frais demandés aux propriétaires de camp de \$2, \$3 et \$3.50 à \$5 et \$6, cela sonne le glas de l'industrie touristique parce qu'il s'agit du campisme au Canada ou dans cette province. Je crois que cela est très grave et c'est pourquoi je soulève cette question.

J'aimerais voir vos commentaires en ce qui a trait à la publication d'un guide du campisme pour l'ensemble du Canada plutôt qu'un guide comprenant les sites de campisme le long de la route trans-canadienne, je parle d'un guide bilingue, bien entendu.

**M. Pepin:** M. Rock a posé au moins quatre questions. La première touche le fonctionnement des sites de campisme. Cela serait soit la responsabilité provinciale, ou la responsabilité de M. Chrétien. La deuxième question est excellente et a trait à l'équipement de campisme. Il se peut que des hauts-fonctionnaires du ministère puissent faire rapport à ce sujet. La troisième question qu'il a soulevée, de toute évidence à l'attention de M. Wallace, touche les renseignements aux voyageurs en ce qui a trait à cette brochure particulière touchant le campisme au Canada. Ensuite, il a posé une quatrième question, c'est-à-dire por-